

Lacanau, le 16 décembre 2015



ADEC

Association pour le développement
économique canaulais
Courriel : adec-lacanau@gmail.com

APLLO

B.P. N° 4 33680 LACANAU-Océan
Courriel : contact@aplo.fr
site internet : www.aplo.fr

Monsieur le Maire,

lors du dernier 14 juillet, vous avez fait le choix de ne pas organiser de feu d'artifice sur le front de mer, arguant d'un contexte économique contraint.

Nous ne méconnaissons pas les réalités budgétaires ni les choix que les Canaulais vous ont amené à assumer en vous portant à la tête de l'exécutif communal en mars 2014.

Cependant, permettez que nous contestions ce choix-là.

Partout dans l'hexagone, le feu d'artifice du 14 juillet permet de rassembler l'ensemble des citoyens autour d'un moment de fête et de partage. Le 14 juillet 2015, les milliers (dizaines de milliers?) d'habitants, touristes, visiteurs se sont vus privés de cette joie sur le front de mer de Lacanau océan.

Les arguments qui nous ont été avancés jusqu'ici ne peuvent convaincre.

Sur le plan de la sécurité il est inconcevable d'inciter tout ce monde à venir profiter d'un unique feu au port : c'est un véritable flot de véhicules qui viendrait bloquer les rues de Lacanau ville, déjà encombrées ce soir là. Sur le plan économique, le 14 juillet à « l'Océan » a un impact important sur l'activité de l'ensemble des commerces de la station que, à titre professionnel, vous ne pouvez méconnaître.

Il ne s'agit nullement pour nous de stigmatiser tel ou tel quartier de notre commune. Nous sommes, autant que vous, attachés à son unicité. Nous demandons simplement que soit fait, pour le 14 juillet 2016, le choix de la raison. Oui, vous le comprenez, cela implique l'organisation de deux feux d'artifice. En effet, ce soir là, il y aura à 13 kms de distance deux foules qui mériteront, autant l'une que l'autre, de communier avec tous les autres villages ou bourg de France autour de valeurs que nous partageons avec vous.

En espérant que vous entendrez nos arguments et nous tenant à votre disposition pour débattre de ce sujet, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Justine Chenu
présidente de l'ADEC



Alain Crombez
président de l'APLLO

